



Cité des Sciences Vertes
Formation - Expérimentation - Production

Certificat de Spécialisation

CS Collaborateur du Concepteur Paysagiste

Le profil demandé

Pré requis : 18 ans au moins

Diplôme : BTS Aménagements Paysagers obtenu

Les atouts

- Une formation professionnalisante en 8 mois
- Une reconversion professionnelle et une évolution de carrière assurées
- Au CFPPA d'Auzeville, une insertion professionnelle de 90 % (données 2011-2014)

Les métiers visés

- Assistant, collaborateur ou dessinateur en bureaux d'études, cabinets d'architectes, entreprises d'espaces verts
- Technicien chargé du suivi des dossiers d'aménagements paysagers dans les établissements publics (services extérieurs de l'Etat, collectivités territoriales, etc.)
- Conducteur de travaux d'entretien du patrimoine naturel et paysager

Le collaborateur du concepteur paysagiste est en relation directe avec l'ingénieur ou l'architecte paysagiste dans le secteur privé ou public.

Les perspectives d'évolution

Evolution de carrière

- Devenir salarié d'une entreprise du secteur privé ou public
- S'associer avec un entrepreneur paysagiste

Poursuite d'études

- Licence (ex. : Licence pro spé. Administration et gestion des entreprises du Paysage)

Les modalités de financement

Selon votre situation et votre profil, vous pourrez prétendre à différentes modalités de financement.

Vous pouvez dès à présent consulter le site du Pôle Emploi, du Conseil Régional, du Ministère du travail, ou de l'OPCA à laquelle votre entreprise est affiliée.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous orienter vers les solutions les plus adaptées.



Diplôme de niveau 3

Lieu de formation : CFPPA Toulouse-Auzeville

Durée : 8 mois de septembre à début juin

Rythme en cursus court ou contrat de professionnalisation : 490h en centre, 400h en entreprise

Admission

Sélection sur dossier (dossier de candidature à déposer dès que possible au CFPPA d'Auzeville)

Entretien de motivation, tests de positionnement



Le programme

Conception des projets d'aménagement paysager

- S'approprier des logiciels de Conception Assistée par Ordinateur (CAO)
- Utiliser des logiciels de Dessin Assisté par Ordinateur (DAO)
- Approfondir l'utilisation des suites bureautiques

Présentation de cette conception spécifique

- Maîtriser des logiciels de Présentation Assistée par Ordinateur (PAO)
- Affiner la technique du croquis manuel
- Appliquer les démarches de communication sur différents supports

Production des pièces nécessaires à la mise en œuvre du projet (Appel d'Offre)

- Constituer des pièces administratives
- Etablir des pièces techniques
- Créer des pièces graphiques

Mise en adéquation du projet créé avec les données techniques et économiques de son marché

- Se familiariser avec un système informatisé de classement
- Optimiser sa recherche documentaire
- Appréhender la maintenance d'un fonds documentaire

Organisation de la formation

Spécificités en termes d'organisation pédagogique

- Une équipe de formateurs diplômée et expérimentée dans leurs spécialités
- Des relations privilégiées avec les entreprises du secteur et les institutions
- Des études de cas commandées par ces structures publiques ou privées partenaires et des mises en situation professionnelles toute l'année (ex. : Conception de 2 sorties de métro pour le SICOVAL)

Spécificités en termes d'équipements

- Plus de 400 espèces végétales représentées dans l'enceinte de la Cité des Sciences Vertes
- Une Plateforme Paysage qui comprend la gestion d'un Atelier par des formateurs techniques expérimentés et leurs apprenants, la conception et la mise en œuvre de plusieurs projets d'aménagement paysagers sur notre site ou chez nos partenaires, et la mise à disposition de matériels pour tous les travaux pratiques
- Un parc informatique changé en 2014
- Une dimension humaine préservée au cœur du complexe d'enseignement agricole : animation et entretien d'un foyer pour nos apprenants, un centre de documentation, des activités culturelles et associatives et enfin l'accès à un grand complexe sportif directement sur le site.



Charte d'accueil du public handicapé

Le CFPPA a signé cette Charte auprès du Conseil Régional et de l'AGEFIPH. Ainsi nous nous engageons à recevoir toute personne sans discrimination et à mettre en place des temps d'accueil individualisés de manière à évaluer le plus en amont possible les besoins spécifiques pour suivre la formation envisagée. Personne à contacter : Aude JAMIN.



CFPPA Toulouse-Auzeville - Cité des Sciences Vertes
BP 72647 - 2 route de Narbonne - 31326 CASTANET TOLOSAN Cedex
Tél. 05 61 00 99 80 - Fax : 05 61 00 39 78
cfppa.toulouse@educagri.fr - www.citesciencesvertes.fr

